

# Session 2010-2011

**Nouveau!** L'Association des directeurs d'hôpital ouvre une préparation au concours d'attaché d'administration hospitalière en utilisant un support de formation ouverte à distance dédié, intitulée Prép'ADH<sup>1</sup>.

## La préparation s'articule autour :

**d'e-learning** avec accès par extranet à une banque de données de savoirs, une bibliographie, des méthodologies rédactionnelles;

**de parcours pédagogiques personnalisés** ;

**de regroupements présentiels** (TD et concours blancs) dans cinq centres régionaux (Bordeaux, Marseille, Paris, Rennes, Strasbourg<sup>2</sup>).

**de production** de devoirs (entraînements) par épreuves ou matière choisie au concours.

Par le biais de l'e-learning, chaque candidat dispose de ressources interactives et personnalisées (supports de cours téléchargeables, corrigés, FAQ, forums, chats...) lui donnant l'opportunité de préparer le concours de manière autonome tout en bénéficiant de l'accompagnement d'enseignants et de tuteurs professionnels de haut niveau.

Le dispositif porte sur une formation étalée de janvier à juillet pour les admissibilités, et à novembre pour les admissions.

La durée de la formation est de 171 heures, dont 48 heures de présentiel et 123 heures d'enseignement à distance, sachant que chaque stagiaire suivra le module commun, et deux modules d'options (un pour une préparation orale, l'autre pour une préparation écrite). Il est possible de s'inscrire à une matière supplémentaire si l'apprenant souhaite également candidater aux concours de DH et DESSMS (voir conditions tarifaires).

1. Anciennement FOA3D.

2. En fonction des origines des candidats retenus, la répartition en centres de regroupement est sujette à ajustement.

## Calendrier

Clôture des inscriptions : 8 novembre 2010

Entretiens de sélection et de motivation  
des candidats : semaine 46

(du 15 au 19 novembre 2010)

## Conditions tarifaires

**Conditions tarifaires** (formation non soumise à TVA)

Coût pédagogique unitaire de la formation (prise en charge possible dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou du congé de formation professionnel. Pour les agents de la FPH, contactez votre délégué ANFH régional) : pack culture générale + 2 options = 2 500 €  
pack culture générale + 3 options (concours DH & DESSMS) = 2 800 €

## Inscriptions

Le formulaire d'inscription en ligne téléchargeable sur le site [www.adh-asso.org](http://www.adh-asso.org), rubrique Formation/Prép'ADH doit être complété, enregistré et imprimé puis visé par l'établissement employeur et/ou l'organisme de prise en charge.

Il doit être envoyé, **accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation**, impérativement avant le 8 novembre 2010 par courrier à :

*Permanence ADH/Prép'ADH - Pavillon A*

*Centre hospitalier Sainte-Anne, 1 rue Cabanis, 75014 Paris*

Après examen de votre dossier, vous recevrez un accusé de réception et, en cas d'acceptation, une convocation aux entretiens de sélection. Les dossiers incomplets ne seront pas enregistrés. L'inscription définitive est soumise à l'examen des candidatures en entretien de sélection et de motivation et lorsque l'engagement de prise en charge est acquis.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre service de formation continue et/ou de votre délégué ANFH pour vous faire conseiller sur les modalités de prises en charge les plus adaptées à votre situation (CFP...).

## Contact et informations complémentaires

[www.adh-asso.org](http://www.adh-asso.org)

Céline Limouzy, responsable pédagogique - [c.limouzyADH@gmail.com](mailto:c.limouzyADH@gmail.com)

Fanny Motheron, secrétaire de formation

Tél.: 01 45 65 76 92 - Fax: 01 45 65 88 60 - [formation.adh@gmail.com](mailto:formation.adh@gmail.com)

# Prép'ADH

## Devenez attaché d'administration hospitalière!

Préparation par e-learning  
au concours d'attaché d'administration hospitalière

# Session 2010-2011



# ADH

ASSOCIATION DES DIRECTEURS D'HÔPITAL  
ÉLÈVES ET ANCIENS ÉLÈVES ENSP/EHESP

# Enseignants et tuteurs

# Préparation au concours d'AAH Vous êtes concernés

L'équipe pédagogique de la formation Prép'ADH est composée de professeurs, de chargés d'enseignement et de professionnels en exercice dans les établissements de santé.

Lahsen ABDELMALKI, *professeur d'université*  
 Christophe BLANCHARD, *directeur d'hôpital*  
 Laurent BOUCHARDON, *directeur d'hôpital*  
 Laurent BOURGUES, *attaché d'administration hospitalière*  
 Jean BRIGNON, *directeur d'hôpital*  
 Nathalie CALATAYUD, *chargée d'enseignement*  
 Colette DAVID-BONHOMME, *directrice technique FPH honoraire*  
 Marie DEUGNIER, *directrice d'hôpital*  
 Nicolas-Raphaël FOUQUE, *directeur d'hôpital*  
 Pierre-Hugues GLARDON, *directeur d'hôpital*  
 Bertrand JEANMOUGIN, *directeur d'hôpital*  
 Sophie LEPAND, *directrice d'hôpital*  
 Céline LIMOUZY, *directrice d'hôpital*  
 Martine ORIO, *directrice d'hôpital*  
 Stéphanie RABILLER, *maître de conférence*  
 Sabine RIVET, *directrice d'hôpital*

## Internes

Fonctionnaires et agents non titulaires des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986 susvisée, de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à caractère administratif, aux militaires et magistrats ainsi que les personnes en fonctions dans une organisation internationale intergouvernementale, justifiant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours de trois ans au moins de services publics effectifs.

## Externes

Titulaires d'une licence ou d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau II ou d'une qualification reconnue équivalente dans les conditions fixées par le chapitre II du décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.

Information légale sur les concours : [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) - [www.cng.sante.fr](http://www.cng.sante.fr)



(Liste non exhaustive)

### Enseignements à distance (cours, ressources et devoirs)

Module commun  
 Culture générale : 35 h

Options\*  
 Droit hospitalier : 24 h  
 Finances publiques : 24 h  
 Droit public : 35 h  
 Macroéconomie : 35 h  
 Législation de sécurité et d'aide sociale : 24 h

\*Pack AAH 2 options ou pack AAH/DH/DESSMS 3 options